

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

PRESENTS : Messieurs ALLEGRE Henri, Maire,
VACHIER-MOULIN Christian, BAUER Marcel, de VILLEBONNE Alain, adjoints,
Mesdames : GERBE Patricia, MARIUS Annie
Monsieur : SIMON-CHOPARD Nicolas DHALLUIN Jean-Pierre, SIMON-CHOPARD

Nicolas.

ABSENTS : Madame PAILLASSON Marie-Annick
Messieurs : DHALLUIN Jean-Pierre, SELMI Jean-Christophe, RICHOMME Guy

Ordre du jour :

1- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ETAT AU TITRE DE LA DETR 2019 /AU CONSEIL DEPARTEMENTAL / AU TITRE DU CDST :

Par courrier en date du 28 février 2019, les services de la Préfecture de Vaucluse nous ont fait savoir que la commune était éligible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R). Cette dotation a pour but de financer la réalisation d'investissements prévus pour l'année 2019. Il a donc été décidé, dans le cadre de ce dispositif, de présenter dans la catégorie « Bâtiments communaux et intercommunaux. », le projet concernant les travaux de réparation de la toiture du bâtiment communal situé 14 rue de la Mairie (cadastré section B n° 303) ; la demande de subvention devant être déposée avant le 28 mars prochain.

Par ailleurs, la commune peut bénéficier d'une autre aide financière dans le cadre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale passé avec le Conseil Départemental sur 2017/2018/2019, à hauteur de 45% pour cette opération.

De même, il est possible de demander une aide financière au Conseil Départemental au titre du CDST à hauteur de 48% pour l'aménagement du parking (1^{ère} tranche) suite au refus du Conseil Régional dans le cadre du FRAT 2018.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces demandes d'aides financières et Monsieur le Maire propose les plans de financement suivants :
Pour la toiture du bâtiment communal:

DEPENSES TOTALES :	22 949.00€HT
	27 538.80 €TTC
RECETTES :	
Subvention de l'Etat (35%) DETR.....	8 032.15€
.....Subvention du Conseil Départemental/ CDST (45%).....	10 327.05€
Autofinancement et Emprunt (hors TVA).....	4 589.80€.

Pour le parking :

DEPENSES TOTALES	24 940.00 €HT
	29 928.00€ TTC
Subvention de l'Etat / DETR 2018.....	6136.13€
.....Subvention du Conseil Départemental / CDST	4988.00€
.....Subvention du Conseil Départemental (amendes de police).....	6025.00€
.....Autofinancement et Emprunt (hors TVA).....	7790.87€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte les projets tels qu'ils sont présentés, ainsi que les plans de financements décrits ci-dessus,

- PREVOIT le financement de ces opérations sur le Budget primitif 2019,
- SOLLICITE auprès de l'Etat une aide financière au titre de la DETR pour l'année 2019 dans la catégorie « Bâtiments communaux et intercommunaux».
- SOLLICITE auprès du Conseil Départemental de Vaucluse deux aides financières au titre du CDST
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

2- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE /AMENDES DE POLICE 2019/ CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETONNIER:

La Commune souhaite aménager un cheminement piétonnier reliant le futur parking situé à l'entrée du village et le cœur même du village. En effet la route départementale 33 traverse de part en part le village et dans le cadre des travaux déjà effectués comme la confection d'un plateau traversier, la municipalité a souhaité continuer à sécuriser les déplacements des habitants et touristes.

Ces travaux d'aménagement consisteraient en la mise en œuvre de terrassements, de remblaiement, de pose de bordures et de caniveaux, d'enduit bicouche et par la mise en place d'une signalisation verticale.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande d'aide financière:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le projet tel qu'il est présenté, ainsi que le plan de financement décrit ci-dessus,
- PREVOIT le financement de cette opération sur le Budget primitif 2019,
- SOLLICITE auprès du Conseil Département de Vaucluse une aide financière au titre des produits des amendes de police.
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

1 Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des différents devis reçus et susceptibles d'être prévus dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2019 :

- aménagement d'un cheminement piétonnier: 9 955.20€TTC
- aménagement d'un parking : 29 928€TTC (GNT)/ La solution (bicouche) à hauteur de 17 214 €TTC est laissée en attente.
- réfection de la toiture bâtiment communal situé 14 rue de la Mairie: 27538.00€TTC
- mise en place de l'éclairage public: parking/cheminement: 6 232.80€TTC (hors chiffrage des candélabres).
- entretien forêt : 14 810.00€HT (9 760.00€ HT à prévoir sur 3 exercices)
- travaux abattage pins talus sur RD 33: présentation des devis Orange (déplacement poteaux téléphoniques: 1 063.46€TTC) + Entreprise MACAGNO (2 760.00€TTC); travaux pris en charge partiellement par le Conseil Départemental de Vaucluse.

2 Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Mairie de Pertuis concernant la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles recevant des élèves en classe ULIS. La participation s'élève à 922.32€TTC pour l'année 2019.

3 Ensuite il donne lecture de la convention de coopération avec le réseau cinématographique Sud Luberon à signer entre la commune et l'association Basilic Diffusion ainsi que le projet d'arrêté concernant la mise en place du dispositif REZO POUCE.

La séance est levée à 20 h30.